

Questions orales

M. Lalonde: Cela dépasse de loin les dépenses que prévoient faire les filiales américaines dans d'autres pays.

M. McCain: C'est par rapport à l'année dernière. Qu'en est-il par rapport à il y a cinq ans?

M. Lalonde: Pour ce qui est de l'exploration au large des côtes, ce qui devrait intéresser de près le député, les dépenses vont augmenter considérablement cette année. Certaines mesures sont déjà en voie de réalisation afin de favoriser le développement de l'industrie pétrolière et gazière. Si le député prenait la peine de se renseigner sur les entreprises au large des provinces Maritimes, il saurait ce que nous accomplissons présentement dans l'est du Canada.

L'EXPLOITATION DU GISEMENT DE HIBERNIA

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il sait qu'en mars dernier, le gouvernement de Terre-Neuve a fait une proposition très raisonnable d'accommodement à laquelle le ministre n'a pas encore répondu. La proposition qui réclamait le partage des recettes et de la gestion ainsi que la propriété conjointe, afin d'entreprendre l'exploitation de l'important gisement de Hibernia, a reçu l'approbation de la population de Terre-Neuve lors des élections dans cette province.

Comme la question de juridiction en ce qui concerne le syndicat international des marins demeure en suspens et que le marché au sujet d'Alsands est rompu, le ministre pourrait-il s'entretenir avec les représentants du gouvernement de Terre-Neuve pour discuter cette proposition d'accommodement très raisonnable, afin que le Canada puisse entreprendre l'exploitation du très important gisement de Hibernia?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, de toute évidence le gouvernement canadien s'intéresse vivement au gisement de Hibernia qui appartient à tous les Canadiens. Le 25 janvier dernier, le gouvernement de Terre-Neuve présentait une proposition. Nous avons fait connaître notre opinion à ce sujet. Des fonctionnaires se sont réunis le 3 et 14 février à Montréal et nous avons alors fait connaître notre réaction et énoncé certaines de nos opinions à ce sujet.

Nous avons révélé le 15 février au gouvernement de Terre-Neuve que nous présenterions sous peu une contre-proposition très détaillée. Le gouvernement de Terre-Neuve a préféré à ce moment-là rompre les négociations, instituer des poursuites judiciaires et tenir ensuite des élections. Nous ne voulions pas interrompre les négociations. Nous étions disposés à les reprendre, mais aucun interlocuteur ne s'est présenté. Nous ne sommes pas tellement ombrageux à ce sujet.

● (1440)

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Aujourd'hui, un de mes collaborateurs a communiqué avec le bureau du ministre de l'Énergie à Terre-Neuve. J'ai proposé une rencontre d'ici quelques jours.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA FERMETURE DE L'USINE DE TRAITEMENT DU POISSON À PRINCE-RUPERT (C.-B.)

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, la question que je pose au ministre de l'Emploi et de l'Immigration a trait à la fermeture de l'usine de Seal Cove de la société B.C. Packers, à Prince-Rupert. Le ministre sait, je pense, que l'entreprise est non seulement viable mais aussi rentable depuis 70 ans. Mon collègue le député de Nanaïmo-Alberni a déjà signalé la fermeture de cette usine au ministre le 7 avril dernier. Celui-ci lui a fait savoir alors qu'il rencontrerait les représentants des travailleurs de cette usine le 23 avril lorsqu'il se rendrait en Colombie-Britannique. Or, il n'a jamais rencontré les travailleurs, même si ceux-ci avaient demandé à le rencontrer.

Étant donné que l'exploitation de cette usine est manifestement rentable, sa production étant passé de un million de livres de poisson en 1974 à neuf millions de livres l'année dernière, le ministre pourrait-il faire deux choses? Tout d'abord, pourrait-il demander à ses collaborateurs de procéder à une étude du marché pour le poisson de fond, et ensuite, maintenir l'usine en exploitation du moins jusqu'à ce que l'étude soit terminée?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le député a dit que je devais rencontrer les travailleurs. J'ai fait savoir que si nous recevions une invitation, nous les rencontrerions volontiers. Lors de mon séjour à Vancouver, j'ai rencontré effectivement de nombreux représentants de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique et j'ai discuté avec eux de toutes sortes de choses. Je les ai rencontrés dans le cadre d'audiences publiques.

Pourtant, en réponse à sa question, je dirai au député que nous sommes évidemment prêts à collaborer et à participer dans les limites des attributions de notre ministère à toutes sortes de projets d'adaptation de la main-d'œuvre, mais nous ne sommes pas en mesure de fournir le genre d'appui que le député souhaiterait. L'aide que nous pourrions offrir devrait faire l'objet de négociations, notamment avec les autorités provinciales. Au niveau fédéral, nous disposons de toute une gamme de programmes que nous pouvons offrir. Cependant, les marchés parfois nous causent de sérieuses difficultés qu'il nous faudrait analyser au préalable. Je vais donc prier mes collaborateurs de poursuivre les pourparlers avec les employeurs et les employés sur les mesures qui s'imposent, mais je crains fort que l'idée du député ne soit pas réalisable.

L'AIDE À L'INDUSTRIE

M. Jim Fulton (Skeena): Ma question supplémentaire, madame le Président, s'adresse au premier ministre suppléant. C'est au sujet de la pratique, courante semble-t-il chez les gens d'en face, d'aider les entreprises en faillite ou incapables de se maintenir à flot, qu'il s'agisse de la Consolidated Computers ou d'autres. La conserverie de poisson de Prince-Rupert est en activité depuis 70 ans, donne de l'emploi à 250 personnes et injecte sept millions de dollars par année dans l'économie locale. La société B.C. Packers a annulé ou reporté cette année 8.5 millions de dollars en impôts et exécute à l'heure actuelle deux contrats de 10 millions de dollars conclus avec le cabinet de la Colombie-Britannique. Le premier ministre suppléant nous dirait-il un mot de la philosophie politique qui pousse le